

Renforcement de l'organisation des soins de proximité : Agnès Firmin Le Bodo lance une mission « Tour de France » des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) pour mesurer leur apport sur les territoires et identifier les facteurs clés de leur succès en vue d'une généralisation sur l'ensemble des territoires

publié le : **06.03.23**

 [Communiqués de presse d'Agnès Firmin Le Bodo](#) | [Communiqués et dossiers de presse](#) | [Organisation des soins](#) | [Professionnels](#) | [Santé](#)

Lancées dans le cadre du plan ma Santé 2022, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) permettent à des professionnels de santé de s'associer au sein d'un territoire. Leur objectif principal est de renforcer l'organisation des soins de proximité, et de favoriser une approche populationnelle de la santé. Elles assurent une meilleure coordination des professionnels de santé, qu'ils travaillent en équipe ou en exercice isolé, et participent concrètement à la structuration des parcours de santé. L'objectif, rappelé par le ministre de la Santé et de la Prévention, François Braun, et la ministre déléguée Agnès Firmin Le Bodo, est la généralisation des CPTS sur l'ensemble du territoire d'ici la fin de l'année.

Dans ce cadre, Agnès Firmin Le Bodo a lancé, ce jour, **une mission « Tour de France »** visant à faire **un état des lieux des CPTS** pour mesurer l'apport de ces communautés sur les territoires et **identifier les facteurs clés de leur succès**. Elle a pour cela saisi **plusieurs personnalités qualifiées** : le **Docteur Marie-Hélène Certain**, médecin généraliste aux Mureaux, **Albert Lautman**, directeur général de la CPAM de l'Essonne, et **Hugo Gilardi**, directeur général de l'Agence régionale de Santé Hauts-de-France.

Cette mission permettra d'atteindre l'objectif de **généraliser les CPTS sur le territoire**, d'ici la fin de l'année 2023. Enfin, elle visera à **formuler des propositions d'évolution du dispositif** pour mieux lutter contre les inégalités d'accès à la santé.

Ces travaux s'inscriront dans le cadre de la démarche d'ensemble engagée autour du **Conseil national de la refondation en santé**. Ils débuteront le 6 mars prochain et **se termineront le 15 juin 2023** par la remise d'une série de propositions opérationnelles, destinées à être déployées dans la deuxième moitié de 2023.

Contact presse

Ministère chargé de l'Organisation territoriale et des Professions de santé
Cabinet de Mme Agnès Firmin Le Bodo
Tél : 01 40 56 85 17
Mél : sec.presse.cabotps@sante.gouv.fr

